

REPOBLIKAN'i MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

GOUVERNEMENT

Antananarivo, le

LE PREMIER MINISTRE

N° 08-_____/GOUV

à

Monsieur Robert Blake, Country Manager de la Banque
Mondiale

Monsieur Bruno MAES, Représentant Résident de l'UNICEF

Co-chairs de l'Initiative Fast Track de l'EPT pour les
Bailleurs de Fonds locaux

Nous avons l'honneur de vous transmettre par la présente la Lettre de politique de développement de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du premier cycle (Education Fondamentale) de Madagascar et vous prions de la transmettre à l'ensemble des Bailleurs de Fonds. Le gouvernement de Madagascar se propose, en effet, d'envoyer une requête financière auprès de l'Initiative Fast Track de l'Education Pour Tous (EPT) pour lui permettre d'avoir de nouveau accès au Fonds catalytique pour financer son plan EPT révisé pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire du premier cycle.

Le gouvernement de Madagascar a bénéficié de l'appui de l'Initiative Fast Track depuis 2005 en recevant une allocation de 60 millions de \$ US sur la période 2005-2007. La dernière tranche d'un montant de 25 millions de \$ US va encore permettre au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) de réaliser le Plan de travail de l'année 2008 mais le gouvernement se trouve déjà dans la nécessité d'envoyer cette nouvelle requête pour lui permettre d'assurer le financement de l'importante réforme du système éducatif qui a été annoncée par Son Excellence Monsieur le Président de la République vers la fin de l'année 2005. Pour assurer l'effectivité de la mise en place de cette réforme à partir de l'année scolaire 2008-2009 (année fiscale 2008), les préparatifs ont commencé depuis l'année 2006 et des discussions régulières avec tous les Partenaires Techniques et Financiers ont eu lieu sur l'état d'avancement de ces préparatifs pendant les revues conjointes biennuelles. La révision de l'ensemble du curriculum est au centre de cette réforme majeure.

Durant la période qui correspond au premier appui de l'Initiative Fast Track de l'EPT, le gouvernement malgache a aussi reçu pour l'enseignement primaire des appuis financiers additionnels des autres Bailleurs de fonds : de la Norvège 130 000 000 Nok soit l'équivalent de 21 600 000 \$US ; de la France 17 000 000 Euros soit environ 21,7 millions de \$US ; du Japon 2 857 000 000 Yen soit l'équivalent de 23 808 333 \$US ; de l'UNICEF : 11 096 861.30 \$US (dont 6 millions de \$US sur financement de la Norvège), de la Norvège BIT 30 000 000 Nok

(soit environ 5 millions de \$US) sur financement de la Norvège, des Etats-Unis d'Amérique 3 300 000 \$US par le biais de l'USAID . Le gouvernement malgache vous remercie donc de cet important soutien apporté au plan EPT. Des activités importantes ont été réalisées avec ces appuis et des résultats très significatifs ont été atteints, résumés ci-après.

Les principaux résultats obtenus au niveau de l'Enseignement primaire sur la période 2002-2005

A partir de 2002, le gouvernement a commencé à s'engager fortement par rapport à l'Education pour Tous avec la suppression des frais de scolarité et l'allègement des charges parentales par la fourniture aux nouveaux entrants de kits scolaires et la subvention par l'Etat des enseignants recrutés par les parents d'élèves ; ce qui a conduit à un boum au niveau des effectifs des élèves. Un premier draft du plan Education Pour Tous a été préparé en 2003. Les résultats atteints depuis sont résumés par ce qui suit:

- Augmentation du nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire (3 836 000 élèves en 2006-2007 contre 1 893 000 en 1998-1997), qui a fait passer le taux brut de scolarisation de 82% à 123%, et réduction du pourcentage de redoublants (de 30% en 2000 à 18% en 2006) ;
- Augmentation du budget alloué à l'éducation qui atteint plus de 28% des dépenses courantes de l'Etat en 2006, dont 59% pour l'enseignement primaire, Plus particulièrement, l'effectif des enseignants est passé de 49 410 en 2000-2001 à 76 830 en 2005-2006 pour le public et privé et la construction de 5 590 nouvelles salles de classe a été engagée depuis l'année 2002.

En 2005, le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a finalisé le plan Education pour Tous qui a été également validé par l'ensemble des Bailleurs de Fonds et a permis à Madagascar d'accéder au Fonds catalytique de l'initiative Fast Track. Le Fonds catalytique a ainsi permis au MENRS de réaliser les activités et innovations suivantes :

- Augmentation de 50% du nombre d'enseignants non fonctionnaires (FRAM), qui a permis de réduire le ratio élèves par enseignant de 60 à 52 pour les écoles publiques, et l'augmentation de leur subvention ;
- Dotation des élèves et des enseignants de l'enseignement primaire d'un nombre important de nouveaux manuels scolaires, de matériels didactiques et de kits pédagogiques
- Expérimentation d'une Caisse compétitive locale qui a pour objectifs de faire émerger et de mettre en œuvre des initiatives locales visant à atteindre les objectifs de l'EPT ;

Ces efforts ont été complétés par d'autres activités financées par les autres Bailleurs de Fonds et qui sont très importantes pour l'atteinte des objectifs de l'Education pour Tous :

- Constructions de salles de classe pour l'enseignement primaire et les collèges (AFD, JICA, BIT/NORVEGE, BAD, BADEA, OPEP)

- Formation et motivation des enseignants par la mise en place d'une prime pour les enseignants méritants (NORVEGE, AFD, UNICEF)
- Amélioration des conditions d'apprentissage des élèves par la promotion de l'utilisation de la langue malgache avec l'acquisition de manuels bilingues et de livres de lecture complémentaire en malgache (NORVEGE)
- Développement de l'éducation et de la formation à distance (NORVEGE, UNICEF, USAID)
- Introduction de l'Approche par les Compétences (UNICEF, NORVEGE)
- Renforcement linguistique (AFD, NORVEGE)
- Construction de nouveaux Centres de Formations Régionaux et de bureaux pour les Directions Régionales de l'Education Nationale (AFD).

Le Fonds Catalytique a aussi permis au gouvernement de développer des réformes très importantes pour assurer le développement pérenne du système : (i) l'élaboration d'une stratégie de professionnalisation des Enseignants non fonctionnaires liée à une voie de carrière ; (ii) le développement d'une stratégie de constructions scolaires basée sur l'approche communautaire pour réduire le coût et augmenter la capacité de réalisation (iii) la réforme du curriculum accompagnée de production de nouveaux manuels scolaires (iv) le recours à des expertises internationales pour accompagner la réforme et assurer un transfert de compétences ; et (v) une contribution à la mise en place de la décentralisation.

La gestion du Fonds catalytique a aussi donné l'opportunité de mettre en place de façon effective l'alignement et l'harmonisation des Bailleurs de Fonds et par conséquent de renforcer le leadership du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Le MENRS a mis en place le Comité de pilotage du plan EPT qui a été appuyé par une Unité d'Appui Technique pour la mise en œuvre du plan, et l'organisation des revues conjointes biannuelles avec les Partenaires Techniques et Financiers. Ces revues ont permis de créer une plateforme d'échanges et ont aidé à résoudre les problèmes et contraintes rencontrés au cours de la mise en œuvre du plan EPT.

Toutefois, il reste encore d'énormes défis à relever. Une amélioration est observée au niveau de l'achèvement du primaire sur les dernières années, mais elle est limitée : moins de la moitié des élèves (47%) qui entrent dans le système le terminent, l'abandon est encore très élevé. Les CISCO ne sont pas égaux devant la scolarisation, moins de 3 enfants sur 10 achèvent le primaire dans les plus défavorisés contre plus de 6 sur 10 dans les plus performants. Les performances (acquisitions) moyennes des élèves ont sensiblement diminué.

L'accès à l'enseignement secondaire du premier cycle (collège) est très faible, Madagascar fait partie des pays de l'Afrique Sub Saharienne qui ont les plus faibles taux de scolarisation pour l'enseignement secondaire.

Les réformes du système Educatif

Vers la fin de l'année 2005, Son Excellence Monsieur le Président de la République a annoncé une réforme majeure pour le système éducatif : l'extension de la durée de l'enseignement primaire de 5 ans à 7 ans. Par ailleurs, pour la première fois, la réforme de l'éducation de base fera partie d'une réforme plus étendue du système d'éducation. Le Plan d'Action pour Madagascar (MAP) qui définit le nouveau programme du gouvernement apporte, en effet, une vision claire du développement de l'éducation : « Nous aurons un système éducatif de normes internationales en termes de qualité et d'efficacité, qui stimule la créativité et aide les apprenants à transformer leurs rêves en réalité, et qui fournit à Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et un acteur de l'économie mondiale».

La restructuration et la réforme du système éducatif représentent ainsi une priorité élevée pour répondre à des défis d'une ampleur très importante. Le gouvernement a pour vision d'universaliser l'achèvement des 7 années de primaire et éventuellement des 10 années d'éducation de base ou fondamentale, une tendance qui est observée aujourd'hui partout dans le monde et aussi en Afrique.

Pour accomplir la nouvelle vision, l'éducation pour tous sera élargie à terme en une scolarisation de dix ans :

- L'enseignement primaire sera restructuré pour passer de 5 à 7 ans, en améliorant la qualité et en assurant que tous les enfants achèvent le cycle primaire.
- Le collège sera transformé pour comprendre 3 années après les 7 ans de l'enseignement primaire rénové au lieu des 4 années qui actuellement suivent 5 ans d'école primaire.
- L'enseignement secondaire du second cycle qui comprendra deux années d'études, sera restructuré et étendu avec une concentration accrue sur la préparation technique et professionnelle correspondant aux priorités du développement économique : le textile, le tourisme, les mines, les TICs, l'agro-business, et les infrastructures.

Les réformes de l'Enseignement supérieur et de la Formation Technique et Professionnelle sont aussi programmées dans le MAP et le MENRS a commencé à développer de nouvelles stratégies pour réaliser cette grande réforme du système éducatif.

Conformément aux termes du MAP, le gouvernement se propose de mettre en place un système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle aux normes internationales pour assurer la compétitivité de l'économie malgache. Les ressources budgétaires allouées à ces secteurs seront sécurisées en assurant une meilleure efficacité du système.

Cette transformation au niveau de l'enseignement supérieur et secondaire requiert toutefois des ressources additionnelles et le gouvernement entend continuer les travaux de préparation dans la perspective de financement de la Banque mondiale tel que prévu dans le SAP. Les étapes suivantes seront menées à terme :

1. Production de documents stratégiques et réalisation d'une étude sur le coût et financement ;
2. Production de Termes de Références pour le Coordonnateur et les membres d'une équipe technique et des experts internationaux qui vont travailler sur l'élaboration de documents de stratégies et la préparation de la réforme;
3. Définition d'arrangement institutionnel qui permet d'assurer le suivi des activités à réaliser, plus particulièrement mise en place d'un Comité de pilotage et définition d'un calendrier des activités;
4. Préparation de notes spécifiques sur les grands défis de l'enseignement supérieur.

Les changements dans l'architecture de l'enseignement primaire et secondaire (1^{er} et 2^{ème} cycles) s'échelonneront sur une période de 5 ans à partir de l'année scolaire 2008-2009.

Par conséquent, pour aligner le plan EPT à cette grande réforme, le MENRS a commencé à le réviser depuis l'année 2006. Le nouveau plan EPT inclut le plan de développement de l'enseignement secondaire du premier cycle (collège) réformé qui va être effectivement une partie intégrante de l'Education fondamentale. Différentes consultations des acteurs internes et externes au système éducatif ont été réalisées et d'importantes analyses techniques menées pour documenter le nouveau plan EPT. Le plan EPT réactualisé couvre le développement de l'éducation fondamentale jusqu'en 2015 avec une évaluation des besoins de financement pour la période 2009-2011.

Le nouveau système d'éducation primaire qui va être mis en place à Madagascar doit permettre aux enfants :

- (i) d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur seront nécessaires aussi bien pour la lecture et le calcul que pour avoir les connaissances et les compétences qui leur seront nécessaires pour la poursuite de leurs études,
- (ii) de devenir des élèves proactifs qui aiment apprendre avec un esprit critique, et des citoyens ouverts et équilibrés pour leur société.

Quant à l'éducation fondamentale du 2nd cycle (collège), il aura pour objectif de former des jeunes ayant les compétences nécessaires soit pour aborder le monde du travail soit pour poursuivre des études au niveau supérieur. Ces visions à moyen et à long terme seront les fils conducteurs de la réforme du système éducatif. La réforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Le programme de réforme sera ambitieux mais réaliste, il sera ainsi mis en œuvre en construisant à chaque étape sur les leçons de l'expérience, donnant priorité à l'enseignement primaire qui sera étendu, et en même temps commençant à réformer l'enseignement secondaire du premier cycle pour que les collèges puissent enseigner un nouveau curriculum moderne à un nombre croissant d'élèves aussi bien durant la période de transition qu'ultérieurement.

Les décisions clés et les grands objectifs

Le MENRS a ainsi proposé six décisions politiques clés auxquelles adhère le gouvernement ;

- Le Malagasy sera la langue d'enseignement pour les cinq premières années de l'enseignement primaire pour assurer que tous les enfants peuvent développer leurs compétences dans tous les domaines. Le Français sera enseigné comme langue étrangère durant les cinq premières années et progressivement utilisé comme langue d'enseignement de certaines matières à partir de la 6^{ème} année d'études.
- Là où ce sera possible, l'Anglais sera introduit à partir de la 4^{ème} d'étude et sera renforcé dans les 6^{ème} et 7^{ème} années.
- Aucun enfant ne doit être exclu de l'école primaire parce que ses parents n'ont pas la possibilité financière de contribuer aux dépenses de fonctionnement de l'école.
- La priorité sera d'assurer que tous les enfants malgaches achèvent les 5 premières années de l'enseignement primaire à l'horizon 2015, y compris ceux des zones éloignées où les écoles sont, actuellement, souvent à cycle incomplet.
- La réforme du collège débutera à une échelle limitée en 2010-2011, et sera élargie par la suite à un rythme déterminé par la disponibilité des ressources.

Par ailleurs, la réforme visera à réaliser les objectifs suivants :

- Ramener le taux net de scolarisation des enfants âgés de 6 à 10 ans de 83% en 2006 à 99% en 2015
- Doubler le taux brut de scolarisation des enfants âgés de 11 à 12 ans dans les 6^{ème} et 7^{ème} années d'études en passant de 34% en 2006 à 69% en 2015
- Assurer que tous les élèves acquièrent les compétences et habilités ("skills") envisagées à la fin de chaque cycle
- D'ici 2015, réduire le pourcentage de redoublants à 5% pour le nouveau cycle primaire de 7 ans et atteindre un taux d'achèvement de 94% des 5 premières années de l'enseignement primaire et de 65% pour les 7 années du primaire
- D'ici 2010, assurer que tous les enfants de 6 ans et de 7ans sont inscrits en 1^{ère} année du primaire
- D'ici 2015, ramener le taux brut de scolarisation dans le second cycle de l'enseignement fondamental (collège) de 25% à 40%.

Pour réaliser ces objectifs, les stratégies relatives à l'accès, à la rétention et à la qualité déjà initiées (telles que celles relatives à la construction scolaire, à l'élaboration et distribution de manuels, à la formation des enseignants) seront améliorées. S'y ajouteront de nouvelles interventions destinées particulièrement à résoudre les contraintes qui ont été rencontrées lors de l'expérience passée et à assurer l'extension de la durée de l'enseignement primaire à 7 années.

Accès et rétention. Le MENRS projette de construire 8500 salles de classe d'ici 2011 et environ 20000 salles de classe durant la mise en œuvre du plan EPT 2007. 40% d'entre elles augmenteront

la capacité d'accueil des 5 premières années du primaire et 60% accueilleront les élèves des nouvelles classes de 6^{ème} et de 7^{ème}. La priorité accordée à l'allocation de nouvelles salles de classe aux écoles existantes vise à offrir un cycle complet de 5 ans à toutes les écoles rurales et pauvres et à rapprocher les écoles complètes des lieux d'habitation (distance domicile-école moins de 2km) . L'approche communautaire est privilégiée dans la stratégie de construction scolaire car c'est la plus rentable en terme de coût efficacité au niveau de la réalisation.

Un programme pilote d'alimentation scolaire sera conduit dans les zones de forte insécurité alimentaire afin d'en évaluer l'impact sur la scolarisation, la rétention et l'achèvement, et l'adaptation du calendrier scolaire aux conditions climatiques et culturelles sera testée pour améliorer le temps d'apprentissage, la rétention et l'achèvement.

Qualité. Dans la Vision d'une éducation de base de 10 ans, les résultats de dix années d'une éducation de qualité pour tous sont liés directement au renforcement des ressources humaines nécessaires à la stratégie de croissance économique du pays.

Le nouveau curriculum qui organisera le temps de travail des enseignants et des élèves, les matériels d'apprentissage et la participation de la communauté locale seront d'une importance cruciale pour améliorer la qualité. Le nouveau curriculum, ses objectifs et ses domaines seront introduits dans l'enseignement primaire de 2008 à 2013. Les manuels scolaires actuellement utilisés le seront encore durant la période de transition jusqu'en 2011-2012, mais de nouveaux manuels seront édités aussi bien pour les écoles primaires que les collèges (au mois 40 millions durant la mise en place de la réforme). Ainsi une étude sera menée pour déterminer la stratégie la plus appropriée pour une politique du livre coût efficace et pérenne qui permettra de développer la capacité de l'industrie malgache de l'édition.

Par ailleurs, 2 800 nouveaux enseignants seront formés et recrutés chaque année pour assurer l'ouverture et le développement des nouvelles 6^{ème} année et 7^{ème} année d'études. Toutefois, la majorité des enseignants qui seront nouvellement recrutés pour le primaire et pour le collège, seront des enseignants non fonctionnaires. Le nombre de nouveaux enseignants non-fonctionnaires (FRAM) à recruter d'ici 2015 est estimé à plus de 20 000. Les 30 500 enseignants FRAM actuels doivent aussi être formés et certifiés. Ainsi, pour améliorer leur motivation et les fidéliser, le salaire des enseignants FRAM sera ré-évalué en liaison avec une voie de carrière qui leur sera offerte par le biais des formations en cours d'emploi avec certification.

Expansion de l'enseignement secondaire du premier cycle (collège). L'expansion sera réalisée grâce à la construction de nouvelles salles de classe qui sera principalement effectuée avec le secteur de l'enseignement privé et en fonction des résultats du programme pilote sur le développement des écoles ouvertes .

1. **Construction de salles de classe.** Environ 60 nouvelles salles de classe par an seront construites pour les nouveaux collèges publics de 3 ans d'études et la stratégie de construction scolaire du MENRS sera la même pour l'école primaire et pour le collège.

Une nouvelle stratégie de mobilisation et d'appui du secteur privé sera mise en place pour financer l'expansion des salles de classe.

2. **Ecoles Ouvertes.** Une approche plus flexible pour les élèves et qui met aussi l'accent sur un curriculum axé sur les questions du monde rural sera expérimentée pour permettre aux élèves qui ne peuvent pas fréquenter l'école formelle d'étudier et de se présenter aux examens.
3. **Nouveau Curriculum.** Pour réaliser la vision de Madagascar de dix ans d'éducation de base, le nouveau curriculum de l'enseignement secondaire du premier cycle (collège) s'écartera du modèle traditionnel actuel et s'alignera sur les nouveaux curricula de l'enseignement primaire.
4. **Matériels didactiques.** Des manuels et des guides pour les enseignants seront élaborés pour chaque domaine du curriculum et appuieront l'apprentissage et le développement des compétences à travers des méthodes pédagogiques basées sur des projets et des sciences et des mathématiques appliquées.
5. **Enseignants.** La constitution d'un nouveau corps enseignant ayant de nouvelles compétences sera prioritaire pour le succès du programme de réformes.
6. **Collèges d'Excellence (CE).** Des CE seront mis en place et prendront la tête d'un réseau de quatre à six écoles locales (écoles partenaires) qu'ils appuieront pendant la mise en place du nouveau curriculum et des nouvelles méthodes d'enseignement. Les charges d'enseignement des CE comprendront le travail de formation continue auprès des enseignants des autres écoles du réseau, dans leurs salles de classes et dans les salles de classes des CE.
7. **Partenariats Public-Privé.** Le secteur des écoles privées sera un partenaire fort de la réforme des collèges ; en effet, sans les connaissances et les ressources éducatives du secteur privé, les réformes de l'EPT seraient affaiblies. La collaboration entre les secteurs public et privé dans la réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du premier cycle conduira à des partenariats plus efficaces, avec un renforcement plus poussé des capacités qui profitera aux deux partenaires.

Le Gouvernement reconnaît qu'aucun de ces objectifs ambitieux ne sera atteint si la capacité institutionnelle du MENRS n'est pas renforcée. Certes un grand pas a été franchi dans la construction de la capacité institutionnelle avec la création et la mise en place d'une Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation (DGEFA) en 2007, la mise en place d'une Direction de Développement des Curricula et des Directions Régionales ; mais la stratégie de renforcement institutionnel doit aussi inclure (i) la clarification de l'organisation du MENRS, plus particulièrement des rôles et responsabilités à tous les niveaux de l'administration ainsi que de toutes les entités et institutions techniques concernées par l'EPT (ii) un plan de renforcement des capacités qui inclut la formation et l'appui au personnel (coaching) ainsi que leur équipement en matériel ; et (iii) le système de monitoring et d'évaluation.

Le leadership du Comité de Pilotage dans la mise en œuvre du plan EPT et l'atteinte des résultats, la coordination et la facilitation des prises de décision au niveau du Ministère et

aussi avec les autres Ministères sera également renforcé, En outre, les termes de références de l'Unité d'Appui Technique seront révisés pour lui permettre d'assurer réellement son rôle d'assistance à la Direction Générale et aux directions responsables de chantier ; plus particulièrement, pour l'introduction d'innovations dans les modalités de gestion par l'élaboration de nouvelles procédures, et le pilotage de nouvelles initiatives qui seront transférées progressivement au Ministère.

Le travail de clarification des responsabilités et rôles ainsi que la réorganisation des structures impliquées dans la mise en œuvre du plan EPT correspondent aux résultats de l'évaluation effectuée par le MENRS de ses capacités institutionnelles qui ont affecté la mise en œuvre du plan. Il s'agit principalement de :

- l'existence ou l'absence de stratégie, le pilotage, la coordination et planification de certaines catégories d'activités, et en particulier aux niveaux déconcentrés
- la capacité et le niveau de clarté de la définition des responsabilités, et en particulier aux niveaux déconcentrés
- la communication.

Un cadre qui définit les rôles et responsabilités des entités clés pour l'EPT est essentiel non seulement pour la conduite des opérations, mais aussi pour permettre une évaluation objective de la performance institutionnelle et faciliter la production de manuels d'opérations et de formations.

Les engagements du gouvernement

Le gouvernement de Madagascar s'engage à réaliser le plan EPT réactualisé. Le plan EPT réactualisé et le plan de développement sectoriel présentés par le MENRS en Conseil de Ministres/de gouvernement ont été discutés. Plus particulièrement, le gouvernement s'engage à :

- Réintroduire et soutenir au niveau des deux chambres parlementaires la nouvelle loi sur l'orientation du système Educatif au cours de la première session de l'année 2008 (mois de Mai)
- Maintenir la part des ressources domestiques de l'Etat y compris l'aide budgétaire, affectées à l'Education à au moins 25%
- Créer 2000 nouveaux postes budgétaires par an pour le primaire et le collège
- Faire valider la politique et les stratégies de développement d'une carrière liée à la certification pour les enseignants non fonctionnaires (FRAM) par le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de la Fonction Publique et du Travail et le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire avant la fin de l'année 2008.
- Assurer que l'augmentation annuelle des subventions des Enseignants non Fonctionnaires (FRAM) soit inscrite dans le budget de l'enseignement primaire de manière à augmenter

la subvention moyenne d'un enseignant FRAM de 550 000 Ariary par an en 2006 à 2 559 000 Ariary par an en 2015 (soit 0,8 fois le PIB/tête en 2006 à 3 fois le PIB/tête en 2015), réduisant ainsi l'écart entre les salaires des enseignants FRAM et celles des enseignants fonctionnaires.

- Suivre, évaluer et prendre les mesures nécessaires pour assurer que le principe d'additionalité des financements extérieurs au budget de l'Etat est respecté
- Assurer que les interventions des Bailleurs de Fonds soient tous harmonisées et alignées autour du plan EPT 2007 et de ses stratégies
- Conduire de façon régulière des audits techniques et financiers par rapport au programme de constructions scolaires et le programme financé par le Fonds catalytiques et les autres financements additionnels
- Organiser tous les ans deux revues conjointes avec les partenaires techniques et financiers.

Le MENRS pilotera la mise en oeuvre et le monitoring du plan EPT plus particulièrement en

:

- Renforçant la capacité de leadership du Comité de pilotage qui est dirigé par le Secrétaire Général et est composé de directeurs qui représentent les directions centrales et régionales impliquées dans la mise en oeuvre du plan EPT et éventuellement de représentants d'autres Ministères
- Renforçant la capacité de la Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation, en charge du programme EPT, et des DREN, CISCOs, ZAPs et écoles par la clarification et leur information sur leurs rôles et responsabilités et l'élaboration d'un programme de renforcement de capacité
- Créant des capacités techniques au sein du Ministère et au niveau d'Institutions nationales sur des domaines clés comme le développement de curriculum, l'édition de manuels scolaires, la formation des enseignants par l'appel à des expertises internationales comme il a été mentionné dans le plan
- Organisant régulièrement des revues internes et des évaluations, y compris l'évaluation des acquis des élèves, avec les indicateurs de suivi et d'évaluation définis dans le plan
- Adoptant un calendrier clair en ce qui concerne l'alignement et l'harmonisation des partenaires financiers, plus particulièrement en ce qui concerne la stratégie de construction, mais aussi des autres stratégies
- Préparant un Plan de Travail Annuel budgétisé avec un format approuvé par le Ministère des Finances et du Budget et tous les partenaires avant le début de chaque nouvelle années fiscale

Les Besoins en Financement

Le Plan Education Pour Tous est basé sur des stratégies non coûteuses mais efficaces : la stratégie sur la construction scolaire, la stratégie de recrutement des enseignants, et la stratégie de production des manuels scolaires qui permettent toutes d'assurer l'expansion du système à un coût soutenable étant donné qu'elles constituent les postes de dépenses les plus importantes. Il

est aussi proposé que le plan soit mis en oeuvre de façon progressive en considération des contraintes au niveau des ressources domestiques ainsi que des capacités de mis en oeuvre à tous les niveaux. Le gouvernement s'engage à allouer au secteur de l'éducation au minimum 25% de ses ressources mais il aura encore des besoin de financements additionnels d'une moyenne annuelle 33,2 M \$ US sur la période 2009-2011 pour assurer le développement de l'enseignement primaire et du collège avec le concours de ses partenaires techniques et financiers actuels de l'éducation. Ces besoins en financements additionnels sont expliqués de façon détaillée dans le plan EPT réactualisé de 2007..

Le gouvernement prie ainsi les partenaires financiers locaux d'évaluer et de valider le plan EPT 2007 au plus tard le mois de Février 2008 avant de l'envoyer au Comité de pilotage de l'Initiative Fast Track pour une nouvelle requête de financement additionnel de 3 ans sur la période 2009-2011. La disponibilité à temps de ce financement additionnel permettra, en effet, à Madagascar d'atteindre ses objectifs de développement des opportunités pour que tous les enfants malgaches puissent avoir accès à une éducation de qualité conformément aux Objectifs du millénaire.

Le Premier Ministre Chef de Gouvernement